



**LA FERTE ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

8 décembre 2023

DATE D’AFFICHAGE

9 décembre 2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 20

OBJET

**Sectorisation scolaire :
Année 2024/2025**

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-
préfecture
le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LA FERTE-ALAIS**

L’an deux mille vingt-trois, le jeudi 14 décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Mariannick MORVAN , Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Morvan Mariannick, Sheps Ariel, Herlin Claire, Franel Hervé, Pelage Alexa, Raynal Stéphane, Humbert Guy Charles, Martins Viana Stéphanie, Grillot Marie Solange, Souedet Alain, Davoine Christine, Galeazzi Jacqueline, Azevedo José, Bazin Annick, Phalippoux Léa

Étaient absents excusés :

Mme Bocquillon Fleurine
M Perthuis Laurent
M Cayzac Julien
Mme Pirka Maria
Mme Araminthe Caroline

Donne pouvoir à :

Mme Martins Viana Stéphanie
M Raynal Stéphane
Mme Herlin Claire
M Sheps Ariel
Mme Morvan Mariannick

Étaient absents :

Mesdames et Messieurs Pastorello Sylvain, Muzzin Agostino, Metaut Charlène, Chenu Laure, Lesage Ghislaine, Choupay stéphanie, Lesage Gilles

DELIBERATION

SECTORISATION SCOLAIRE : ANNEE 2024/2025

Madame Mariannick MORVAN, Maire, informe l’assemblée qu’il convient d’actualiser la carte scolaire pour une meilleure répartition des élèves dans les différentes écoles afin de maintenir le nombre de classes dans les écoles de la commune sachant que des programmes immobiliers sont en cours.

En effet, pour l’école maternelle Angot ainsi que pour l’école élémentaire Louis Moreau, les familles dont leur habitation est située sous la voie ferrée y sont rattachées. La nouvelle sectorisation prévoit néanmoins d’ajouter les rues suivantes :

- Rue Edmond Rostand (jusqu’au numéro 17 inclus)
- Rue Marcel Delannoy
- Rue Dormann
- Rue des deux ponts
- Route de Guigneville
- Avenue Robert Keller

Concernant les écoles du groupe scolaire des vieilles Vignes, toutes les rues situées au-dessus de la voie ferrée à l’exception des rues ci-dessous y sont rattachées :

- Rue des deux ponts
- Rue Marcel Delannoy
- Avenue Dormann
- Route de Guigneville
- Rue Edmond Rostand (jusqu’au numéro 17)
- Avenue Robert Keller

CONSIDERANT l'avis favorable de la réunion du 10 octobre 2023 en présence des quatre directrices d'école de la commune

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE
A L UNANIMITE**

20 voix pour

DECIDE qu'à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024, les secteurs scolaires seront délimités suivant le document annexé.

APPROUVE la nouvelle sectorisation pour les écoles de La Ferté Alais.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Le Maire,
Mariannick MORVAN



